



COMMISSION EUROPEENNE POUR L'EFFICACITE DE LA JUSTICE  
(CEPEJ)

QUESTIONNAIRE POUR ÉVALUER LES SYSTÈMES JUDICIAIRES 2009

Pays : Arménie

Correspondant national

Nom Prénom : **SANOYAN Armen**

Profession : **Head of the department of the International treaties expertise**

Organisation : **Ministry of Justice**

E-mail : **armensanoyan@mail.ru**

N° Téléphone : **00(37410) 380-248**

## 1. Données démographiques et économiques

### 1. 1. Généralités

#### 1. 1. 1. Habitants et informations économiques

##### 1) Nombre d'habitants

3200000

##### 2) Dépenses publiques totales annuelles de l'Etat / le cas échéant dépenses publiques des collectivités territoriales ou entités fédérales (en €)

	Montant
Niveau national	1863389710
Niveau territorial / entités	110000000

##### 3) PIB par habitant (en €)

2592

##### 4) Salaire moyen brut annuel (en €)

2411

##### 5) Taux de change de la monnaie nationale (zone non Euro) en € au 1 janvier 2009

435

#### **Veillez indiquer les sources des réponses aux questions 1 à 4 et tout commentaire relatif à l'interprétation des données fournies, le cas échéant:**

National Statistical Service of the Republic of Armenia.

### 1. 2. Données budgétaires relatives au système judiciaire

#### 1. 2. 1. Budgets (tribunaux, ministère public, aide judiciaire, frais)

##### 6) Budget total annuel approuvé et alloué à l'ensemble des tribunaux (en €)

10546291

##### 7) Veillez préciser

Court of Cassation - 652210.3

Civil Court of Appeal of RA - 727369.9

Criminal Court of Appeal of RA - 773927.4

Court of general jurisdiction of Erebuni and Nubarashen community-372718.9

Court of general jurisdiction of Center and Nork-Marash community-429625.7

Court of general jurisdiction of Achapnyak and Davitashen community-272528.0

Court of general jurisdiction of Avan and Nor Norq community-325451.5

Court of general jurisdiction of Arabkir and Kanaker-Zeytun community-334830.8

Court of general jurisdiction of Shengavit community-329812.9

Court of general jurisdiction of Malatya-Sebastya community-306430.6  
 Court of general jurisdiction of marz of Aragacotn-346783.7  
 Court of general jurisdiction of marzes of Ararat and Vayoc Dzor-537009.0  
 Court of general jurisdiction of marz of Armavir-398428.5  
 Court of general jurisdiction of marz of Gegharqunik-482259.8  
 Court of general jurisdiction of marz of Lori-585454.3  
 Court of general jurisdiction of marz of Kotayk-462206.9  
 Court of general jurisdiction of marz of Shirak-615740.7  
 Court of general jurisdiction of marz of Syunik-428452.0  
 Court of general jurisdiction of marz of Tavush-352790.8  
 Administrative Court-734132.9  
 Civil Court of Yerevan-691006.4  
 Northern Civil Court-381613.6  
 Southern Civil Court-319543.9  
 Criminal Court of Yerevan-356567.4  
 Northern Criminal Court-245001.6  
 Southern Criminal Court-205908.3

**8) Le budget approuvé pour les tribunaux inclut-il les postes suivants? Veuillez préciser pour chaque poste (ou pour certains d'entre eux) les montants concernés ou indiquer NA (non disponible) dans le cas où ce montant est impossible à évaluer:**

**Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:**

Budget public annuel alloué aux salaires (bruts)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	7033543
Budget public annuel alloué aux nouvelles technologies de l'information (équipements, investissements, maintenance)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	228138
Budget public annuel alloué aux frais de justice		NA
Budget public annuel alloué aux bâtiments (maintenance, budget de fonctionnement)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	446030
Budget public annuel alloué à l'investissement en nouveaux bâtiments (tribunaux)		NA
Budget public annuel alloué à la formation	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	679053
Autres (Veuillez préciser)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	2159528

Commentaire :

Reconstruction-1.149.425

Reserve fund of courts-286.706

Reimbursemet of translators, experts and witnesses of court proceedings-50.574.7

**9) Le budget public annuel alloué à l'ensemble des tribunaux a-t-il été modifié (augmentation – diminution) lors des cinq dernières années ?**

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser (par exemple en fournissant une indication sur l'augmentation ou la diminution du budget lors des cinq dernières années):

2005-expenditure for the maintenance of courts - 2 917 608.9 €

2006-expenditure for the maintenance of courts - 4 276 208.3 €

2007-expenditure for the maintenance of courts - 6 720 775.8 €

2008-expenditure for the maintenance of courts - 9 660 448.5 €

2009-expenditure for the maintenance of courts - 12 444 761.8 €

**10) Existe-t-il une règle générale selon laquelle une personne doit payer une taxe ou des frais pour intenter une procédure devant une juridiction de droit commun :**

- en matière pénale ?  
 en matière autre que pénale ?

Si oui, existe-t- il des exceptions ? Veuillez préciser:

As a rule state due is established by civil and administrative actions with the exception of the cases established by the Article 22 of the Law of the Republic of Armenia on "State due" particularly the claimants with their claims for the exaction of sums related with the salary and payments equalized to it, and also labour disputes claims, claims on the exaction of alimony, mutilation or other health damage, and also with claims on indemnity of the damage caused by the death of the bread-winner and so on.

**11) Si oui, veuillez préciser le montant annuel des frais (ou taxes) perçus par l'Etat (en €)**

NA

**12) Budget total annuel approuvé pour l'ensemble du système de justice (en €)**

**Veuillez préciser les éléments composant ce budget de l'ensemble du système judiciaire:**

.  Montant 14622030

Commentaire :

Maintenance of the central body of the Judicial Department and courts---12 444 761.8 €

Reserve fund of courts-286 706.4 €

Construction of the administrative objects-1 149 425.4 €

Training of judges, judicial officers and judicial managers---656 179 €

Investments in judicial school (State non commercial organization)- 5 762.1 €

Payments of translators, experts and witnesses included in the court procedures-50 574.8 €

The development of the abilities of the central body of the Judicial Department-28 620.6 €

**13) Budget public annuel approuvé et alloué à l'aide judiciaire (en €)**

**Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:**

.  Montant 350420

Commentaire :

NA

**14) Si possible, veuillez préciser (dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP), veuillez l'indiquer en utilisant les bonnes abréviations).**

	Budget public annuel alloué à l'aide judiciaire dans les affaires pénales	Budget public annuel alloué à l'aide judiciaire dans les affaires autres que pénales
Montant	350420	NA

Commentaire :

**15) Le budget public annuel alloué à l'aide judiciaire est-il compris dans le budget des tribunaux ?**

- Oui  
 Non

**16) Budget public annuel approuvé et alloué au Ministère public (en €)**

**Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:**

Montant 5687641

Commentaire :

- 1.Salaries,social fees and other benefits from the budget. 4.578.636
  - 2.Fees of energy,communication and utility 411.512
  - 3.Business trips and travel fees 21.699
  - 4.Administrative, computer, information,management service and other services 95.908
  - 5.Representative fees 29.885
  - 6 Reparation and maintenance of machines and equipments 46.436
  - 7.Materials of office,transport,domestic and public product 320.565
  - 8.Taxes, obligatory fees and fines, which are implemented to each other by different administrative levels 8.046
  9. Non-financial assets expenses / the acquisition fees of transport equipments,administrative equipments/ 294.942
- Total 5.687.641

**17) Le budget public annuel alloué au Ministère public est-il compris dans le budget des tribunaux ?**

- Oui  
 Non

**18) Instances formellement responsables des budgets alloués aux tribunaux :**

	Préparation du budget global des tribunaux	Adoption du budget global des tribunaux	Gestion et répartition du budget entre les tribunaux	Evaluation de l'utilisation du budget au niveau national
Ministère de la justice	Non	Non	Non	Non
Autre ministère	Oui	Non	Non	Non
Parlement	Non	Oui	Non	Non
Cour Suprême	Non	Non	Non	Non
Conseil Supérieur de la Magistrature	Non	Non	Non	Non
Tribunaux	Oui	Non	Non	Non
Organisme d'inspection	Non	Non	Non	Non
Autre				

	Oui	Oui	Oui	Non
--	-----	-----	-----	-----

**19) Si autre ministère et/ou organisme d'inspection et/ou autre, veuillez préciser (au regard de la question 18) :**

Based on the claims presented by the central body of the judicial department and separate departments, the program of the midtime expenses of courts and budget claim are being prepared, after which it is presented for the approval of the Council of court presidents by the leader of the judicial department. The Council of the court presidents is allowed to make necessary changes in the budget claim. With the decision to start the affirmed operation the budget claim and the program of midtime expenses are presented to the government in the defined period to be included in the budget project.

The position of the Council of the court presidents on budget claim and the program of midtime expenses is presented in the National Assembly by the leader of the judicial department.

**Vous pouvez indiquer ci-dessous :**

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système budgétaire et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années
- si possible un organigramme avec une description des compétences des différentes instances responsables des procédures budgétaires

**Veillez indiquer les sources des réponses aux questions 6, 8, 11, 12, 13, 14 et 16**

Statements of 2004-2008 years

Law of the Republic of Armenia "On the state budget" of 2009 of the RA.

## 2. Accès à la justice et à l'ensemble des tribunaux

### 2. 1. Aide judiciaire

#### 2. 1. 1. Principes

#### 20) L'aide judiciaire concerne-t-elle :

	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
Représentation devant les tribunaux	Oui	Oui
Conseil juridique	Oui	Non
Autres	Non	Non

#### 21) Si autres, veuillez préciser (au regard de la question 20):

#### 22) L'aide judiciaire prévoit-elle la couverture ou l'exonération des frais de justice?

- Oui  
 Non

Si oui, veuillez préciser:

#### 23) Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire pour des frais relatifs à l'exécution des décisions de justice ?

- Oui  
 Non

#### 24) Nombre d'affaires ayant bénéficié de l'aide judiciaire publique octroyée au niveau national, régional ou local (dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP), veuillez l'indiquer en utilisant les bonnes abréviations).

	Nombre
Total	2142
en matière pénale	2142
en matière autre que pénale	

Commentaire :

In 2008 public defenders participated in 2142 criminal cases which includes 1391 cases in regions and 751 cases in Yerevan.

#### 25) En matière pénale, toute personne qui n'en a pas les moyens peut-elle bénéficier de l'assistance gratuite (ou financée par un budget public) d'un avocat ?

- Oui  
 Non

**26) Votre pays procède-t-il à un examen des revenus et biens du demandeur avant d'octroyer l'aide judiciaire :**

	Oui	Montant en €
en matière pénale		
en matière autre que pénale ?		

Commentaire :

**27) En matière autre que pénale, est-il possible de refuser l'aide judiciaire pour absence de bien- fondé de l'action (par exemple pour caractère abusif de l'action en justice)?**

- Oui  
 Non

Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

**28) Si oui, la décision pour accorder ou refuser l'aide judiciaire est-elle prise par :**

- le tribunal ?  
 une instance extérieure au tribunal ?  
 une instance mixte tribunal/organe externe?

**29) Existe-t-il un système privé d'assurance de protection juridique permettant aux justiciables de financer une action en justice?**

- Oui  
 Non

Veillez préciser:

**30) La décision judiciaire peut-elle porter sur la manière dont les frais de justice payés par les parties au cours de la procédure seront partagés :**

	Oui (la décision judiciaire peut porter sur la manière dont les frais de justice sont payés par les parties)
en matière pénale ?	Non
en matière autre que pénale ?	Oui

**Vous pouvez indiquer ci-dessous :**

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système d'aide judiciaire et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

**Veillez indiquer les sources des réponses aux questions 24 et 26:**

## 2. 2. Usagers des tribunaux et victimes

### 2. 2. 1. Droit des usagers et victimes

#### 31) Existe-t-il des sites/portails Internet officiels (ex: Ministère de la Justice, etc.) à partir desquels le public a accès gratuitement:

- aux textes juridiques (codes, lois, règlements, etc.) ? adresse Internet:  Oui www.arlis.am,  
www.parliament.am,  
www.gov.am
- à la jurisprudence des hautes juridictions ? adresse Internet:  Oui
- à d'autres documents (par exemple formulaires) ? adresse Internet:  Oui www.court.am

#### 32) Votre système prévoit-il une obligation d'information des parties concernant les délais prévisibles de la procédure judiciaire ?

- Oui  
 Non

Si oui, veuillez préciser:

Laws of the RA on criminal, civil, administrative and constitutional procedures oblige courts to inform the parties of the court procedure properly about the place and time of the court hearings to provide the presence of the participants of the court procedure in the trial.

Besides, the session agendas are stuck on the demonstration boards in courts.

#### 33) Existe-t-il un système d'information spécifique, public et gratuit, pour informer et aider les victimes d'infractions?

- Oui  
 Non

Si oui, veuillez préciser:

#### 34) Existe-t-il des modalités favorables particulières applicables, au cours des procédures judiciaires, aux catégories de personnes vulnérables suivantes :

	Dispositif d'information	Modalités d'audition	Droits procéduraux	Autres
Victimes de viol	Non	Non	Oui	Non
Victimes du terrorisme	Non	Non	Oui	Non
Enfants/Témoins/Victimes	Non	Oui	Oui	Non
Victimes de violence domestique	Non	Non	Oui	Non
Minorités ethniques	Non	Non	Oui	Non
Personnes handicapées	Oui	Non	Oui	Non
Délinquants mineurs	Non	Oui	Oui	Non
Autres	Non	Non	Non	Non

Commentaire :

**35) Votre pays dispose-t-il d'une procédure d'indemnisation des victimes d'infractions ?**

- Oui  
 Non

**36) Si oui, cette procédure d'indemnisation consiste-t-elle en**

- un dispositif public ?  
 une décision du tribunal ?  
 un dispositif privé ?

Si oui, quels sont les types d'affaires entrant dans le cadre de cette procédure ?

The institute of claims in civil matters is defined to compensate for the damage done to injured party while carrying on criminal cases. It is called to provide the injured with the property and physical damage compensation caused by the crimes on account of the accused or the people who are responsible for his actions by their property.

**37) Existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement des dommages et intérêts prononcés par les juridictions pour les victimes?**

- Oui  
 Non

Si oui, veuillez préciser :

**38) Le procureur a-t-il un rôle spécifique au regard des victimes (protection et assistance)**

- Oui  
 Non

Si oui, veuillez préciser :

According to the Criminal Procedure Code of RA a public prosecutor and the victim are the common party in the court. Prosecutor initiates criminal case and defend the accusation in the court. If public prosecutor denies the accusation in the court the legal case should be discontinued.

**39) Les victimes d'infractions peuvent-elles contester une décision du procureur de classer une affaire ?**

- Oui  
 Non

Si oui, veuillez préciser :

It is established in the Article 290 of the Criminal Procedure Code that the criminal injured have a right to complain to the court against the decisions and actions or inactions of the bodies realizing the criminal procedure if they find them illegal or if it limits or breaks their rights and legal benefits.

According to the second part of the same Article the injured have a right to complain to the court against the decisions of the investigation body, the investigator and the prosecutor to discontinue the criminal case.

## 2. 2. 2. Confiance des citoyens dans leur justice

### 40) Existe-t-il un système d'indemnisation pour les usagers dans les circonstances suivantes :

- durée excessive de la procédure ?
- non exécution des décisions de justice?
- arrestation injustifiée ?
- condamnation injustifiée ?

Si oui, veuillez préciser (dispositif, tarif journalier) :

The Constitution of the RA and the Criminal Procedure Code of the RA envisage legal preconditions and proceedings both for limiting unsubstantially the freedom and immunity of the person and compensation of damages for illegal conviction.

The person, as a result of wrongful arrest and conviction, has a right to receive property compensation in its total size taking into consideration the real missed benefits. Besides the compensation is given to the person on accounts of the state budget means.

### 41) Votre pays a-t-il mis en place des enquêtes auprès des usagers ou des professions juridiques (juges, avocats, fonctionnaires, etc.) pour mesurer leur confiance dans la justice et leur degré de satisfaction par rapport au service rendu ?

- enquêtes (de satisfaction) auprès des juges
- enquêtes (de satisfaction) auprès du personnel des tribunaux
- enquêtes (de satisfaction) auprès des procureurs
- enquêtes (de satisfaction) auprès des avocats
- enquêtes (de satisfaction) auprès des citoyens (visiteurs des tribunaux)
- enquêtes (de satisfaction) auprès d'autres usagers des tribunaux

Si possible, veuillez préciser leurs titres, comment se les procurer, etc. :

### 42) Si possible, veuillez préciser :

	Oui (enquêtes systématiques : par exemple annuelles)	Oui (enquêtes occasionnelles)
Enquêtes au niveau national	Non	Non
Enquêtes au niveau des tribunaux	Non	Non

### 43) Existe-t-il un dispositif national ou local permettant de déposer une plainte concernant le fonctionnement (par exemple le traitement d'une affaire par un juge ou la durée d'une procédure) du système judiciaire?

- Oui  
 Non

**44) Si oui, veuillez préciser :**

**Veillez donner quelques éléments d'information sur l'efficacité de cette procédure de plainte ?**

	Délai pour répondre (Oui)	Délai pour traiter la plainte (Oui)
Tribunal concerné	Non	Non
Instance supérieure	Non	Non
Ministère de la Justice	Non	Non
Conseil supérieur de la magistrature	Oui	Non
Autres organisations extérieures (ex. médiateur)	Non	Non

**Commentaire :**

Protest against the duration of the trial can be presented to the Council of Justice arising the question of submitting the judge to the disciplinary responsibility for allowing obvious and rough violation of material and judicial right while realizing justice.

### 3. Organisation des tribunaux

#### 3. 1. Fonctionnement

##### 3. 1. 1. Tribunaux

**45) Nombre de tribunaux considérés comme entités juridiques (structures administratives) et implantations géographiques (compléter le tableau). Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.**

	Nombre total
Tribunaux de droit commun de 1ère instance (entités juridiques)	16
Tribunaux spécialisés de 1ère instance (entités juridiques)	1
Tous les tribunaux (implantations géographiques) (ce chiffre inclut également les cours suprêmes et/ou les juridictions supérieures)	20

**46) Veuillez préciser les différentes sphères de spécialisation (et, si possible, le nombre de tribunaux concernés):**

The administrative court of the RA - 1 court.

**47) Une réforme dans la structure des tribunaux est-elle envisagée (par exemple une diminution du nombre de tribunaux (implantations géographiques) ou une réforme de la compétence des tribunaux).**

- Oui  
 Non

Si oui, veuillez préciser:

**48) Nombre de tribunaux de 1ère instance compétents pour une affaire concernant (dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations):**

	Nombre
un recouvrement d'une petite créance.	NAP
un licenciement	
un vol avec violence	

**Veuillez préciser ce qu'est une petite créance dans votre pays (ne répondre que si la définition a changé par rapport à l'exercice d'évaluation précédent):**

**Veillez indiquer la source pour les réponses aux questions 45 et 48:**

3. 1. 2. Juges, personnels des tribunaux

**49) Nombre de juges professionnels siégeant en juridiction (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents; si les données ne sont pas disponibles veuillez l'indiquer avec NA)**

**Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:**

Nombre  . 216

Commentaire :

The reply is given on basis of data provided by the division of staff administration of the Judicial Department of RA. The division of staff administration of the Judicial Department conducts a privacy of judges.

**50) Nombre de juges professionnels exerçant à titre occasionnel et rémunérés comme tel:**

	Nombre
donnée brute	
si possible, donnée en équivalent temps plein	

**51) Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation de la réponse à la question 50 ci-dessus:**

**52) Nombres de juges non professionnels, non rémunérés (y compris "lay judges") percevant, le cas échéant, un simple défraiement. Veuillez indiquer NA si les données ne sont pas disponibles.**

**Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:**

	Oui	Nombre
Avez vous dans votre système des catégories de juges non professionnels ?		

Commentaire :

**53) Votre système judiciaire prévoit-il un jury de jugement avec une participation des citoyens ?**

- Oui  
 Non

Si oui, pour quel(s) type(s) d'affaire(s) ?

**54) Si possible, veuillez indiquer le nombre de citoyens ayant participé à de tels jurys pour l'année de référence?**

**55) Nombre de personnel non juge travaillant dans les tribunaux (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents). Veuillez indiquer NA si les données ne sont pas disponibles**

**Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:**

Nombre  . 951+technical staff

Commentaire :

The division of staff administration of the Judicial Department conducts a privacy of judicial servants. Civil servant or technical staff have job passport, where mentioned their working responsibilities, experiences and character of work.

**56) Si possible, veuillez distinguer ce personnel selon les 4 catégories suivantes. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.**

- personnels non juge (Rechtspfleger ou organes équivalents), chargé de tâches juridictionnelles ou para juridictionnelles, ayant des compétences autonomes et dont les décisions peuvent être susceptibles de recours  Oui
- personnels non juge chargés d'assister les juges (préparation des dossiers, assistance à l'audience, tenue des procès verbaux, aide à la préparation de la décision) à l'instar des greffiers  Oui
- personnels chargés de tâches relatives à l'administration et la gestion des tribunaux (gestion des personnels, gestion des moyens matériels y compris de l'informatique, gestion financière et budgétaire, gestion de la formation)  Oui
- personnels techniques  Oui

Commentaire :

**57) S'il existe dans votre système la fonction de Rechtspfleger (ou fonction équivalente), veuillez décrire brièvement leur statut et leurs fonctions:**

### 3. 1. 3. Procureurs

**58) Nombre de procureurs (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents). Si les données ne sont pas disponibles veuillez le préciser (NA).**

Nombre  . 337

Commentaire :

**59) D'autres personnes ont-elles des fonctions comparables à celles des procureurs ?**

Oui Non

Si oui, veuillez préciser :

**60) Nombre de personnels (non procureurs) attachés au Ministère public (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents) Si les données ne sont pas disponibles veuillez le préciser (NA)**

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

Nombre

289

Commentaire :

### 3. 1. 4. Budget des tribunaux et nouvelles technologies

**61) Qui est responsable du budget du tribunal ?**

	Préparation du budget	Arbitrage et répartition du budget	Gestion quotidienne du budget	Evaluation et contrôle de l'utilisation du budget
Conseil d'administration	Non	Non	Non	Non
Président du tribunal	Oui	Non	Non	Non
Directeur administratif du tribunal	Oui	Non	Oui	Non
Greffier en chef	Non	Non	Non	Non
Autre	Non	Oui	Oui	Oui

**62) Vous pouvez indiquer ci-dessous :**

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus
- si possible un organigramme avec une description des compétences des différentes instances responsables des procédures budgétaires au sein des tribunaux

**63) Pour l'assistance directe au travail du juge/du greffier, quelles sont les possibilités offertes par le système informatique existant dans les juridictions ?**

	100% des tribunaux	+50% des tribunaux	-50% des tribunaux	-10% des tribunaux
Traitement de texte	Oui	Non	Non	Non
Base de données électronique pour la jurisprudence	Oui	Non	Non	Non
Dossiers électroniques	Oui	Non	Non	Non
E-mail	Oui	Non	Non	Non
Connexion internet	Oui	Non	Non	Non

**64) Pour l'administration et gestion, quelles sont les possibilités offertes par le système informatique existant dans les juridictions ?**

	100% des tribunaux	+50% des tribunaux	-50% des tribunaux	-10% des tribunaux
Enregistrement des affaires	Oui	Non	Non	Non
Système d'information sur la gestion du tribunal	Oui	Non	Non	Non
Système d'information financière	Oui	Non	Non	Non

**65) Pour la communication entre le tribunal et les parties, quelles sont les possibilités offertes par le système informatique existant dans les juridictions ?**

	100% des tribunaux	+50% des tribunaux	-50% des tribunaux	-10% des tribunaux
Formulaire électronique	Non	Non	Non	Non
Site internet spécifique	Oui	Non	Non	Non
Autres moyens de communication électronique	Non	Non	Non	Non

**66) Existe-t-il une institution centralisée responsable de la collecte de données statistiques concernant le fonctionnement des tribunaux et du système judiciaire?**

- Oui  
 Non

Si oui, veuillez préciser le nom et les coordonnées de cette institution:

Section of summarizing and statistics of the judicial practice of the Judicial Department of the RA, Yerevan city, V.Sargsyan 5.

**Vous pouvez indiquer ci-dessous :**

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système judiciaire et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

### 3. 2. Suivi et évaluation

#### 3. 2. 1. Suivi et évaluation

**67) Les tribunaux doivent-ils établir un rapport annuel d'activités ?**

- Oui  
 Non

**68) Existe-t-il un système régulier de suivi des activités des tribunaux concernant:**

- le nombre de nouvelles affaires ?  
 le nombre de décisions rendues ?  
 le nombre d'affaires faisant l'objet d'un renvoi ?  
 la durée des procédures (délais)?  
 autre ?

Veillez préciser :

**69) Existe-t-il un système régulier d'évaluation de l'activité (en termes de performance, rendement) de chaque tribunal?**

- Oui  
 Non

Veillez préciser :

**70) Concernant l'activité des tribunaux, avez-vous défini des indicateurs de performance (si non, veuillez passer à la question 72):**

- Oui  
 Non

**71) Veuillez préciser les 4 principaux indicateurs de performance et de qualité d'une bonne justice :**

- nouvelles affaires  
 durée des procédures (délais)  
 affaires terminées  
 affaires pendantes et stocks d'affaires  
 productivité des juges et des personnels des tribunaux  
 pourcentage d'affaires traitées par un juge unique  
 exécution des décisions pénales  
 satisfaction du personnel des tribunaux  
 satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les tribunaux)  
 qualités judiciaire et organisationnelle des tribunaux  
 coûts des procédures judiciaires  
 autre

Veillez préciser :

**72) Existe-t-il des objectifs de performance pour chaque juge? (si non, veuillez passer à la question 74)?**

- Oui  
 Non

**73) Veuillez préciser qui fixe ces objectifs:**

- pouvoir exécutif (par exemple Ministère de la justice)  
 pouvoir législatif

pouvoir judiciaire (par exemple un Conseil supérieur de la Magistrature ou une instance supérieure)

Autre

Si autre, veuillez préciser :

**74) Existe-t-il des objectifs de performance au niveau des tribunaux (si non, veuillez passer à la question 77)?**

Oui

Non

**75) Veuillez préciser qui fixe ces objectifs:**

pouvoir exécutif (par exemple Ministère de la justice)

pouvoir législatif

pouvoir judiciaire (par exemple un Conseil supérieur de la Magistrature ou une instance supérieure)

autre

Si autre, veuillez préciser :

**76) Veuillez préciser les principaux objectifs retenus :**

**77) Quelle est l'autorité chargée d'évaluer ces indicateurs de performance des tribunaux :**

Conseil Supérieur de la Magistrature

Ministère de la justice

organe d'inspection

Cour Suprême ?

organe d'audit extérieur ?

autre

Si autre, veuillez préciser :

**78) Existe-t-il des standards de qualité (politiques de qualité d'organisation et/ou de qualité judiciaire) définis pour les tribunaux (existence d'un système qualité au sein du système judiciaire) ?**

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser :

**79) Existe-t-il des personnels spécialisés dans les tribunaux responsables d'une politique de qualité et/ou de systèmes de qualité de la justice ?**

- Oui  
 Non

**80) Existe-t-il un système permettant de mesurer le stock d'affaires en cours et de repérer les affaires non traitées dans un délai raisonnable :**

- en matière civile ?  
 en matière pénale ?  
 en matière administrative ?

**81) Disposez-vous d'un moyen de mesurer les temps morts durant les procédures judiciaires?**

- Oui  
 Non

Si oui, veuillez préciser :

**82) Existe-t-il un système d'évaluation du fonctionnement des tribunaux basé sur un plan d'évaluation (calendrier de visites) convenu a priori ?**

- Oui  
 Non

Veuillez préciser (y compris en indiquant la fréquence de l'évaluation):

**83) Existe-t-il un dispositif régulier de suivi et d'évaluation de l'activité du Ministère public?**

- Oui  
 Non

Si oui, veuillez préciser :

**Vous pouvez indiquer ci-dessous :**

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques du système de suivi et d'évaluation des tribunaux

## 4. Procès équitable

### 4. 1. Principes

#### 4. 1. 1. Principes généraux

**84) Quel est le pourcentage de jugements de première instance en matière pénale dans lesquels le suspect n'est pas présent ou représenté par un professionnel (ex. avocat) durant l'audience (jugements par défaut)? Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.**

NA

**85) Existe-t-il une procédure permettant la récusation effective d'un juge si une partie estime qu'il n'est pas impartial ?**

- Oui  
 Non

Si possible, nombre de récusations qui ont abouti (en une année):

**86) Veuillez préciser les données suivantes concernant le nombre d'affaires relatives à l'Article 6 de la Convention européenne des Droits de l'Homme (durée et non-exécution), pour l'année de référence. Si les données ne sont pas disponibles veuillez l'indiquer (NA).**

	Affaires déclarées irrecevables par la Cour	Règlements amiables	Jugements constatant une violation	Jugements constatant une non violation
Procédures civiles - Article 6§1 (durée)	NA			
Procédures civiles - Article 6§1 (non-execution)				
Procédures pénales - Article 6§1 (durée)				

### 4. 2. Durée des procédures

#### 4. 2. 1. Généralités

**87) Existe-t-il des procédures spécifiques pour les affaires urgentes :**

- en matière civile ?  
 en matière pénale ?  
 en matière administrative ?

Veuillez préciser:

**88) Existe-t-il des procédures simplifiées :**

- en matière civile (petits litiges) ?  
 en matière pénale (petites infractions) ?

en matière administrative ?

Veillez préciser (par exemple si une nouvelle loi sur les procédures simplifiées a été adoptée):

It is envisaged by the criminal procedure legislation the Institute of accelerated trial in criminal cases.

**89) Les tribunaux et les avocats ont-ils la possibilité de conclure des accords sur les modalités de traitement des affaires (présentation des dossiers, fixation des délais pour conclure et des dates d'audience) ?**

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser :

4. 2. 2. Affaires pénales, civiles, et administratives

**90) Nombre total d'affaires en 1ère instance (contentieuses et non contentieuses): veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.**

	Affaires pendantes au 1 janvier 2008	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre 2008
Nombre total d'affaires civiles, commerciales et administratives	5612	40942	33176	13378
1 Affaires civiles (et commerciales) contentieuses*	5612	31373	26991	9994
2 Affaires civiles (et commerciales) non contentieuses*				
3 Affaires relatives à l'exécution	NAP			
4 Affaires relatives au registre foncier**	NAP			
5 Affaires relatives au registre du commerce**	NAP			
6 Affaires administratives*	NA	9569	6185	3384
7 Autres				
Nombre total d'affaires pénales (8+9)	170	2994	2575	589
8 Affaires pénales (infractions graves)	0	1321	1055	266
9 Petites infractions	170	1673	1520	323

**91) Commentaires (y compris concernant les types d'affaires inclus dans le total des affaires civiles, commerciales et administratives et les types d'affaires pénales - définition des petites infractions et des infractions graves):**

Crimes are established in the criminal code of the RA. There isn't any other legal act including crimes except for the criminal code.

The classification of crimes is established in the Article 19 of the Criminal Code of the RA, for which degree of penalty is taken as a standard that can be established in the sanction.

As for the administrative misconducts, then they are established in the Code of RA on Administrative violations.

They differ from the crimes due to the objective and subjective features. Especially with the subject and object and also with the nature of violation especially by the given damage and other consequences.

**92) Nombre total d'affaires en 2ème instance (appel) (contentieuses et non contentieuses): veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.**

**\* Veuillez indiquer (dans les commentaires ci-dessous) quels types d'affaires sont inclus dans le total des affaires civiles, commerciales et administratives**

**\*\* le cas échéant**

**Veuillez vérifier la cohérence des données tel qu'expliqué à la question 91.**

**Commentaires (y compris concernant les types d'affaires inclus dans le total des affaires civiles, commerciales et administratives et les types d'affaires pénales et, si possible les taux d'appel pour certaines catégories d'affaires):**

	Affaires pendantes au 1 janvier 2008	Nouvelles d'affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre 2008
Nombre total d'affaires civiles, commerciales et administratives (contentieuses et non contentieuses)	857	2913	3140	630
1 Affaires civiles (et commerciales) contentieuses*	857	2913	3140	630
2 Affaires civiles (et commerciales) non contentieuses*	NA			
3 Affaires relatives à l'exécution	NA			
4 Affaires relatives au registre foncier**	NA			
5 Affaires relatives au registre du commerce**	NA			
6 Affaires administratives	NA			
7 Autres	NA			
Nombre total d'affaires pénales (8+9)	17	1573	1316	274
8 Affaires pénales (infractions graves)	NA			
9 Petites infractions	NA			

Commentaire :

**93) Nombre total d'affaires au niveau des cours suprêmes (contentieuses et non contentieuses): veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.**

**\* Veuillez indiquer (dans les commentaires ci-dessous) quels types d'affaires sont inclus dans le total des affaires civiles, commerciales et administratives**

**\*\* le cas échéant**

**Veuillez vérifier la cohérence des données tel qu'expliqué à la question 88.**

**Commentaires (y compris concernant les types d'affaires inclus dans le total des affaires civiles, commerciales et administratives et les types d'affaires pénales, ainsi**

**que les possibles limitations des recours devant la plus haute juridiction):**

	Affaires pendantes au 1 janvier 2008	Nouvelles d'affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre 2008
Nombre total d'affaires civiles, commerciales et administratives	0	1069	1068	1
1 Affaires civiles (et commerciales) contentieuses*	0	846	845	1
2 Affaires civiles (et commerciales) non contentieuses*				
3 Affaires relatives à l'exécution				
4 Affaires relatives au registre foncier**				
5 Affaires relatives au registre du commerce**				
6 Affaires administratives	0	223	223	0
7 Autres				
Nombre total d'affaires pénales (8+9)		88	76	12
8 Affaires pénales (infractions graves)	NA			
9 Petites infractions	NA			

Commentaire :

**94) Nombre d'affaires de divorces contentieux, licenciements, vols avec violence et homicides volontaires reçues et traitées par les tribunaux de 1ère instance: veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.**

	Affaires pendantes au 1er janvier 2008	Affaires nouvelles	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre 2008
Divorces contentieux	163	1786	1656	293
Licenciements	63	668	596	135
Vols avec violence	18	523	474	67
Homicides volontaires	15	80	61	34

**95) Durée moyenne des procédures, en jours (à partir de la date de saisine du tribunal), nombre d'affaires pendantes de plus de 3 ans et % d'affaires ayant fait l'objet d'un appel: veuillez compléter le tableau Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.**

**Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:**

	% des décisions ayant fait l'objet d'un appel	% d'affaires pendantes de plus de 3 ans	1ère instance (durée moyenne)	2ème instance (durée moyenne)	Total de la procédure (moyenne durée totale)
Divorces contentieux					
Licenciements					
Vols avec violence					
Homicides volontaires					

Commentaire :

**96) Le cas échéant, veuillez préciser les procédures propres au divorce (contentieux et non contentieux):**

**97) Comment est calculé le délai de procédure pour les quatre catégories d'affaires ? Veuillez décrire la méthode de calcul.**

**98) Veuillez décrire le rôle et les attributions du procureur dans la procédure pénale (plusieurs choix possibles):**

- diriger ou superviser l'enquête policière
- mener des enquêtes
- quand cela est nécessaire, saisir le juge pour qu'il ordonne des mesures d'enquêtes
- porter une accusation
- soumettre l'affaire au tribunal
- proposer une peine au juge
- faire appel
- superviser la procédure d'exécution
- classer l'affaire sans suite, sans avoir une décision du tribunal
- clore l'affaire par une sanction ou une mesure imposée ou négociée sans décision d'un juge
- autre attribution significative

Veuillez préciser :

98.2 and 98.3: Starting from February 22, 2007 when the Law "On Prosecution system" entered into force the prosecution system has no right any more to conduct investigation, and the whole investigative apparatus have been removed from the structure of prosecution system.

**99) Le procureur a-t-il également un rôle dans les affaires civiles et/ou administratives ?**

- Oui
- Non

Si oui, veuillez préciser :

The role of the prosecutor's office on civil and administrative cases is that the prosecutor has a right to submit a due to the court to defend the property benefits of the State.

**100) Fonctions du procureur concernant les affaires pénales – veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.**

**Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus, et préciser notamment si les données indiquées incluent ou non le contentieux en matière de code de la route:**

	Reçues par le procureur	Classées sans suite par le procureur parce que l'auteur	Classées sans suite par le procureur en raison d'une	Classées sans suite par le procureur pour raison	Terminées par une sanction ou par une mesure imposée ou	Portées par le procureur devant les tribunaux
--	-------------------------	---	--	--	---	---

		de l'infraction n'a pas pu être identifié	impossibilité de fait ou de droit	d'opportunité	négociée par le procureur	
Nombre total d'affaires pénales de 1ère instance	10167	2004	615	1224		2511

Commentaire :

**Vous pouvez indiquer ci-dessous :**

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système concernant la durée des procédures et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

**Veillez indiquer les sources pour les réponses aux questions 90 à 95 et 100:**

## 5. Carrière des juges et procureurs

### 5. 1. Désignation et formation

#### 5. 1. 1. Recrutement, nomination et promotion

##### 101) Comment les juges sont-ils recrutés ?

- Par concours (par exemple après un diplôme universitaire en droit)
- Une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience juridique (par exemple des avocats)
- Une combinaison des deux
- Autres

Si autres, veuillez préciser:

##### 102) Les juges sont-ils recrutés et nommés, initialement, en début de carrière, par :

- une instance composée seulement de juges?
- une instance composée seulement de non juges?
- une instance composée de juges et de non juges?

##### 103) La même instance est-elle compétente pour la promotion des juges ?

- Oui
- Non

Si non, veuillez préciser quelle instance est compétente pour la promotion des juges

##### 104) Quels critères et procédures sont utilisés pour promouvoir les juges ? Veuillez préciser:

##### 105) Comment sont recrutés les procureurs ?

- Par concours (par exemple après un diplôme universitaire en droit)
- Une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience juridique (par exemple des avocats)
- Une combinaison des deux
- Autres

Si autres, veuillez préciser:

##### 106) Les procureurs sont-ils recrutés et nommés, en début de carrière, par :

- une instance composée seulement de procureurs ?
- une instance composée seulement de non procureurs?

une instance composée de procureurs et de non procureurs?

**107) La même instance est-elle compétente pour la promotion des procureurs ?**

- Oui  
 Non

Si non, veuillez préciser quelle instance est compétente pour la promotion des procureurs

**108) Quels critères et procédures sont utilisés pour promouvoir les procureurs? Veuillez préciser.**

According to the part 1 of the Article 34 of RA Law on "Prosecution" the list of the candidates of the public prosecutors is recruited by the commission of qualification of the prosecutor's office once a year as a rule in every January by the open competition held with the order established by the General Prosecutor.

Part 11 of the same Article envisages that with the mediation of the person who is set free from the training the commission of qualification can examine the question of including simultaneously the claimant in the list of the candidates of the public prosecutors and service progress. According to the second point of the part 14 of the Article 54 of the law the commission of qualification can make a decision to include the public prosecutor in the list of the service progress of public prosecutors.

**109) Le mandat est-il à durée indéterminée pour les juges?**

- Oui  
 Non

Existe-t-il des exceptions ? Veuillez préciser :

The mandate is given till there 65 years old.

**110) Une période probatoire est-elle instaurée pour les juges? Si oui, quelle en est la durée?**

	Oui	Durée de la période probatoire (en années)
Durée de la période probatoire pour les juges		

**111) Le mandat est-il à durée indéterminée pour les procureurs?**

- Oui  
 Non

Existe-t-il des exceptions ? Veuillez préciser :

**112) Une période probatoire est-elle instaurée pour les procureurs? Si oui, quelle en est la durée?**

	Oui	Durée de la période probatoire (en années)

Durée de la période probatoire pour les procureurs	
--	--

**113) Si le mandat n'est pas à durée indéterminée pour les juges/procureurs, qu'elle est la durée du mandat ? Est-il renouvelable?**

**Veillez préciser la durée**

pour les juges?  Oui

pour les procureurs  Oui

**Vous pouvez indiquer ci-dessous :**

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système de sélection et de nomination des juges et des procureurs et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

### 5. 1. 2. Formation

**114) Nature de la formation des juges. Est-elle obligatoire ?**

Formation initiale

Formation continue générale

Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)

Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. présidence d'un tribunal)

Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux

**115) Fréquence de la formation des juges**

	Annuelle	Régulière	Occasionnelle
Formation initiale	Non	Non	Non
Formation continue générale	Non	Non	Non
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)	Oui	Non	Non
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. présidence d'un tribunal)	Non	Non	Non
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	Non	Non	Non

**116) Nature de la formation des procureurs. Est-elle obligatoire ?**

Formation initiale

Formation continue générale

- Formation continue spécialisée (ex. procureur spécialisé)
- Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. procureur général et/ou gestionnaire)
- Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux

### 117) Fréquence de la formation des procureurs

	Annuelle	Régulière	Occasionnelle
Formation initiale	Oui	Non	Non
Formation continue générale	Oui	Non	Non
Formation continue spécialisée (ex. procureur spécialisé)	Oui	Non	Non
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. procureur général et/ou gestionnaire)	Oui	Non	Non
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	Non	Non	Non

**Vous pouvez indiquer ci-dessous :**

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- des commentaires sur l'attention portée dans les curricula à la Convention européenne des Droits de l'Homme et à la jurisprudence de la Cour
- les caractéristiques de votre système de formation des juges et des procureurs et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

## 5. 2. Exercice de la profession

### 5. 2. 1. Salaires

**118) Salaires des juges et des procureurs: veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.**

**Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessous:**

	Salaire annuel brut (€)	Salaire annuel net (€)
Juge professionnel de 1ère instance au début de sa carrière	6069	5068
Juge de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours	9103	7423
Procureur au début de sa carrière	4864	4161
Procureur auprès de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours	6487	5420

Commentaire :

**119) Les juges et les procureurs bénéficient-ils des avantages complémentaires suivants :**

	Juges	Procureurs
Imposition réduite	Non	Non
Retraite spécifique	Non	Non
Logement de fonction	Non	Non
Autre avantage financier	Non	Non

**120) Si autre avantage financier, veuillez préciser:**

**121) Un juge peut-il cumuler son travail avec les autres fonctions suivantes :**

	Oui rémunéré	Oui non rémunéré	
Enseignement	Oui	Non	Non
Recherche et publication	Oui	Non	Non
Non	Non	Non	Non
Consultant	Non	Non	Non
Fonction culturelle	Non	Non	Non
Autre fonction	Non	Non	Non

**122) Si autre fonction, veuillez préciser :**

**123) Un procureur peut-il cumuler son travail avec les autres fonctions suivantes :**

	Oui rémunéré	Oui non rémunéré	
Enseignement	Oui	Non	Non
Recherche et publication	Oui	Non	Non
Non	Non	Non	Non
Consultant	Non	Non	Non
Fonction culturelle	Non	Non	Non
Autre fonction	Non	Non	Non

**124) Si autre fonction, veuillez préciser :**

**125) Des indemnités sont-elles accordées aux juges en fonction du respect d'objectifs quantitatifs de production de décisions ?**

- Oui  
 Non

Si oui, veuillez préciser :

**Veillez indiquer la source pour répondre à la question 118:**

### 5. 2. 2. Procédures disciplinaires

**126) Quelle autorité peut engager des procédures disciplinaires contre les juges et/ou les procureurs ? Veillez préciser:**

Judicial and executive governments with regard to the judges.

**127) Quelle autorité détient le pouvoir disciplinaire à l'encontre des juges et des procureurs ? Veillez préciser:**

Judicial and executive governments with regard to the judges.

**128) Nombre de procédures disciplinaires intentées à l'encontre des juges et des procureurs: veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.**

**Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:**

	Juges	Procureurs
Nombre total (1+2+3+4)	26	4 to 5
1. Faute déontologique		
2. Insuffisance professionnelle		
3. Délit pénal		
4. Autre	26	

Commentaire :

For fulfilment of evident and gross breach of material and procedural right executing justice.

**129) Nombre de sanctions prononcées à l'encontre des juges et des procureurs: veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.**

**Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus**

	Juges	Procureurs
Nombre total (total 1 à 9)	5	3
1. Réprimande		3
2. Suspension		
3. Révocation		
4. Amende		
5. Diminution de salaire temporaire	1	
6. Rétrogradation de poste		
7. Mutation dans un		

autre tribunal géographiquement		
8. Démission		
9. Autre	4	

**Commentaire :**

According to the first part of the Article 48 of the legislation of the RA disciplinary procedure is done in respect to the public prosecutor or by the corresponding higher public prosecutor concerning the fact of the disciplinary violation.

**Vous pouvez indiquer ci-dessous :**

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système de procédures disciplinaires pour les juges et les procureurs et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

## 6. Avocats

### 6. 1. Statut de la profession

#### 6. 1. 1. Profession

**130) Nombre d'avocats exerçant dans votre pays. Si les données ne sont pas disponibles, veuillez l'indiquer (NA).**

782

**131) Ce nombre inclut-il la catégorie « conseiller juridique » (« solicitor/in-house counsellor ») qui ne peut pas représenter en justice ? Si non, veuillez aller à la question 133**

- Oui
- Non
- Non applicable

**132) Nombre de conseillers juridiques. Si les données ne sont pas disponibles, veuillez l'indiquer (NA)**

NA

**133) Les avocats ont-ils le monopole de la représentation en justice? (plusieurs options sont possibles)**

- Affaires civiles\*
- Affaires pénales\* - Défendeur
- Affaires pénales\* - Victime
- Affaires administratives\*

\*Le cas échéant, veuillez préciser si cela concerne tous les niveaux d'instance. En cas de non monopole, veuillez préciser les organismes ou personnes pouvant représenter les clients devant un tribunal (par exemple une ONG, membre de la famille, syndicat, etc....) et pour quelles affaires.

1. in criminal cases only an advocate can be a defence
2. in civil cases it can be any authorized person

**134) La profession d'avocat est-elle organisée à travers :**

- un barreau national ?
- un barreau régional ?
- un barreau local ?

Veuillez préciser :

Advocates are unified in the Chamber of Advocates of the RA.

**Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 130 et 132:**

### 6. 1. 2. Formation

**135) Existe-t-il une formation initiale ou un examen spécifique pour accéder à la profession d'avocat ?**

- Oui  
 Non

**136) Existe-t-il un système de formation continue générale obligatoire pour les avocats ?**

- Oui  
 Non

**137) La spécialisation dans certains domaines est-elle liée à certaines formations/à un certain niveau de diplôme/à certaines autorisations ?**

- Oui  
 Non

Si oui, veuillez préciser :

Higher legal education and two years of work experience is required to take the qualification exam for obtaining a license to practice advocacy.

### 6. 1. 3. Honoraires

**138) Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur les honoraires prévisibles des avocats ?**

- Oui  
 Non

Veuillez apporter toute précision permettant d'interpréter la réponse ci-dessus

**139) Les honoraires des avocats sont-ils**

- réglementés par la loi ?  
 réglementés par le Barreau ?  
 librement négociés ?

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

To obtain a licence to practice advocacy two years work experience as a lawyer is required.

## 6. 2. Evaluation

### 6. 2. 1. Plaintes et sanctions

**140) Des normes de qualité ont-elles été formulées pour les avocats ?**

- Oui  
 Non

**141) Si oui, qui est responsable de la formulation de ces normes de qualité:**

- le Barreau ?  
 le législateur ?  
 autre ?

Veillez préciser (y compris une description des critères de qualité utilisés):  
 Performance of a task with bona fide and with high qualification

**142) Existe-t-il une possibilité de déposer une plainte concernant**

- la prestation de l'avocat ?  
 le montant des honoraires ?

Veillez préciser :  
 Right to claim back the paid amount in case performance of a certain task was not performed in a good faith

**143) Quelle est l'autorité compétente pour traiter des procédures disciplinaires**

- le juge ?  
 le ministère de la justice ?  
 une instance professionnelle ou autre ?

Veillez préciser :  
 Board of the Chamber of the RA

**144) Procédures disciplinaires initiées à l'encontre des avocats: veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.**

**Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:**

	Faute déontologique	Insuffisance professionnelle	Délit pénal	Autre
Nombre annuel	5	NA	NA	NA

Commentaire :

- Not good faith in advocate-client relations
- Contempt of court

**145) Sanctions prononcées à l'encontre des avocats: veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.**

**Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:**

	Réprimande	Suspension	Révocation	Amende	Autre
Nombre annuel	5	NA	NA	NA	NA

Commentaire :

For breach of ethics norms the basic sanction is reprimand.

However, suspension of an advocate's license is also possible if an advocate in one year for three times breached ethics norms.

**Vous pouvez indiquer ci-dessous :**

- **tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre**
- **les caractéristiques de votre système d'organisation du Barreau et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années**

## 7. Mesures alternatives au règlement des litiges

### 7. 1. Médiation et autres formes de règlement des litiges

#### 7. 1. 1. Médiation

**146) Existe-t-il des procédures de médiation dans le système judiciaire ? Si non, veuillez aller à la question 151**

- Oui  
 Non

**147) Le cas échéant, veuillez préciser, par type d'affaires, l'organisation de la médiation**

	Possibilité de médiation privée proposée par le juge ou médiation annexée au tribunal	Médiateur privé	Instance publique (autre que le tribunal)	Juge	Procureur
Affaires civiles et commerciales	Non	Non	Non	Non	Non
Affaires familiales (ex. divorce)	Non	Non	Non	Non	Non
Affaires administratives	Non	Non	Non	Non	Non
Licenciements	Non	Non	Non	Non	Non
Affaires pénales	Non	Non	Non	Non	Non

**148) Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire lors des procédures de médiation ?**

- Oui  
 Non

Si oui, veuillez préciser :

**149) Nombre de médiateurs accrédités. Si les données ne sont pas disponibles, veuillez l'indiquer (NA)**

**150) Veuillez indiquer le nombre total de procédures de médiation par catégories d'affaires. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.**

- les affaires civiles ?  Oui  
les affaires familiales ?  Oui  
les affaires administratives ?  Oui  
les affaires de licenciements ?  Oui  
les affaires pénales ?  Oui

**Veuillez indiquer la source pour la réponse à la question 150 :**

#### 7. 1. 2. Autres formes de règlement des litiges

**151) Pouvez-vous donner des informations sur les autres mesures alternatives au règlement des litiges (par ex. arbitrage, conciliation) ? Veuillez préciser:**

The Law of the Republic of Armenia "On Commercial arbitration" has been adopted on 25 December 2006.

**Vous pouvez indiquer ci-dessous :**

- **tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre**
- **les caractéristiques de votre système de mesures alternatives au règlement des litiges et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années**

## 8. Exécution des décisions de justice

### 8. 1. Exécution des décisions civiles

#### 8. 1. 1. Fonctionnement

**152) Existe-t-il dans votre système judiciaire des agents d'exécution? Si non, veuillez aller à la question 154**

- Oui  
 Non

**153) Nombre d'agents d'exécution . Si la donnée n'est pas disponible, veuillez l'indiquer (NA).**

281

**154) Les agents d'exécution sont-ils (plusieurs choix possibles):**

- des juges ?  
 des huissiers de justice exerçant en profession libérale réglementée par les autorités publiques ?  
 des huissiers de justice attachés à une institution publique ?  
 d'autres agents d'exécutions ?

Veuillez préciser leur statut et leurs compétences (pouvoirs):

**155) Existe-t-il une formation initiale ou un examen spécifique pour accéder à la profession d'agent d'exécution?**

- Oui  
 Non  
 Non applicable

**156) La profession d'agent d'exécution est-elle organisée par :**

- une instance nationale ?  
 une instance régionale ?  
 une instance locale ?  
 non applicable

**157) Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur le coût prévisible des frais d'exécution?**

- Oui  
 Non  
 Non applicable

**158) Les frais d'exécution sont-ils :**

- réglementés par la loi ?  
 librement négociés ?  
 non applicable

**Veillez indiquer la source de la réponse à la question 153:**

Service of Enforcement Execution of Court Decisions of the Ministry of Justice of the Republic of Armenia.

**8. 1. 2. Supervision****159) Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des agents d'exécution ?**

- Oui  
 Non  
 Non applicable

**160) Quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler les agents d'exécution :**

- une instance professionnelle ?  
 le juge ?  
 le ministère de la justice ?  
 le procureur ?  
 autre ?

Veillez préciser :

**161) Des normes de qualité sont-elles formulées pour les agents d'exécution ?**

- Oui  
 Non  
 Non applicable

Si oui, quelle est l'autorité chargée de formuler ces normes de qualité et quels sont les critères de qualités utilisés?

**162) Disposez-vous d'un mécanisme spécifique pour l'exécution des décisions de justice rendues contre des autorités publiques, y compris pour assurer le suivi de cette exécution?**

- Oui  
 Non

Si oui, veuillez préciser :

**163) Disposez-vous d'un système de contrôle de l'exécution ?**

- Oui  
 Non

Si oui, veuillez préciser :

**8. 1. 3. Plaintes et sanctions****164) Quelles sont les principales plaintes des usagers concernant les procédures d'exécution ?**

**Veillez n'en indiquer que 3 au maximum**

- absence de toute exécution ?  
 non exécution des décisions judiciaires rendues contre des autorités publiques ?  
 manque d'information ?  
 durée excessive ?  
 pratiques illégales ?  
 supervision insuffisante ?  
 coût excessif ?  
 autre ?

Veillez préciser:

**165) Votre pays a-t-il préparé ou adopté des mesures concrètes pour changer la situation concernant l'exécution des décisions de justice – en particulier les décisions rendues contre les autorités publiques?**

- Oui  
 Non

Si oui, veuillez préciser :

**166) Existe-t-il un système mesurant la durée des procédures d'exécution :**

- pour les affaires civiles ?  
 pour les affaires administratives ?

**167) Pour un jugement concernant un recouvrement de créances, pouvez-vous estimer le délai de notification aux parties habitant dans la ville du siège de la juridiction :**

- entre 1 et 5 jours  
 entre 6 et 10 jours  
 entre 11 et 30 jours

plus

Veillez préciser

**168) Nombre de procédures disciplinaires initiées à l'encontre des agents d'exécution. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.**

Nombre total de procédures disciplinaires initiées	<input checked="" type="checkbox"/> nombre :	15
pour faute déontologique	<input type="checkbox"/> nombre :	
pour insuffisance professionnelle	<input checked="" type="checkbox"/> oui, nombre :	15
pour délit pénal	<input type="checkbox"/> nombre :	
Autre	<input type="checkbox"/> nombre :	

**169) Nombre de sanctions prononcées à l'encontre des agents d'exécution. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.**

Nombre total de sanctions	<input checked="" type="checkbox"/> nombre :	28
Réprimande	<input checked="" type="checkbox"/> nombre :	24
Suspension	<input type="checkbox"/> nombre :	
Révocation	<input checked="" type="checkbox"/> nombre :	4
Amende	<input type="checkbox"/> nombre :	
Autre	<input type="checkbox"/> nombre :	

**Vous pouvez indiquer ci-dessous :**

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système d'exécution des décisions civiles et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

**Veillez indiquer les sources pour les réponses aux questions 167, 168 et 169 :**

## 8. 2. Exécution des décisions pénales

### 8. 2. 1. Fonctionnement

**170) Existe-t-il un juge chargé spécifiquement de l'exécution ?**

- Oui  
 Non

Si oui, veuillez préciser ses fonctions et compétences (ex. fonctions d'initiative ou de contrôle).  
 Si non, veuillez préciser quelle autorité est compétente pour l'exécution des jugements (par ex: procureur) :

**171) En matière d'amendes prononcées par une juridiction pénale, existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement effectif ?**

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser :

**Vous pouvez indiquer ci-dessous :**

- **tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre**
- **les caractéristiques de votre système d'exécution des décisions pénales et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années**

## 9. Notaires

### 9. 1. Statut

#### 9. 1. 1. Fonctionnement

**172) Existe-t-il des notaires dans votre pays ? Si non allez à la question 177**

- Oui  
 Non

**173) Les notaires ont-ils un statut (dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations):**

privé (sans contrôle par une autorité publique)?	<input type="checkbox"/> nombre	
de profession libérale réglementée par les pouvoirs publics?	<input checked="" type="checkbox"/> nombre	73
public?	<input type="checkbox"/> nombre	
autre ?	<input type="checkbox"/> nombre	

Commentaire :

**174) Le notaire exerce-t-il une fonction :**

- dans le cadre de la procédure civile ?  
 dans le domaine du conseil juridique ?  
 pour authentifier les actes/certificats ?  
 autre ?

Veuillez préciser :

**Veuillez indiquer la source pour répondre à la question 173**

Status of non-governmental worker guarded by the state according to the Law of the RA on "Notary".

#### 9. 1. 2. Supervision

**175) Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des notaires ?**

- Oui  
 Non

**176) Quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler notaires:**

- une instance professionnelle ?  
 le juge ?

- le ministère de la justice ?  
 le procureur ?  
 autre ?  
 non applicable

Veillez préciser :

**Vous pouvez indiquer ci-dessous :**

- **tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre**
- **les caractéristiques de votre système notarial et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années**

Latin notary system is functioned in the RA. Since 2005 the Notary Palace of the RA is the member of the Union of the International Latin Notary.

The project of recent changes has started to be discussed since 2008 and by the end of 2009 that project will have been accepted by the National Assembly of the RA.

## 10. Interprètes judiciaires

### 10. 1. fonction

#### 10. 1. 1. Statut

**177) Le titre d'interprète judiciaire est-il protégé?**

- Oui  
 Non

**178) La fonction d'interprète judiciaire est-elle régulée?**

- Oui  
 Non

**179) Nombre d'interprètes judiciaires. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations**

NA

**180) Existe-t-il des critères relatifs à la qualité de l'interprétation dans les tribunaux?**

- Oui  
 Non

Si oui, veuillez préciser :

**181) Les tribunaux sont-ils responsables de la sélection des interprètes judiciaires?**

- Oui  
 Non

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus (notamment: si non, quelle est l'instance chargée de sélectionner les interprètes?):

## 11. Fonctionnement de la justice

### 11. 1. Réformes envisagées

#### 11. 1. 1. Réformes

**182) Pouvez-vous fournir des informations relatives au débat actuel dans votre pays en ce qui concerne le fonctionnement de la justice ? Des réformes sont-elles envisagées ? Par exemple modification de la législation, modification dans la structure judiciaire, programme d'innovation, etc. Veuillez préciser:**

The year of 2009 is described with some systematic changes of judicial system. The judicial reforms have been done and the set of projects of cycle variant legislation changes have been realized. The legislation bases for those projects were the legal positions, which had been expressed in the decisions of the Constitutional Court and the decisions of European Court of Human Rights, the recommendations of the Committee of Ministers of the Council of Europe. Adopted legislative projects entered into force in 1 January 2009, bases for which were the requirements of the decisions of Constitutional Court from May 27, September 9, October 8 and 21, November 25 of the year of 2008.

As a result of implemented changes:

1. It is ensured for every person the possibility of effective realization of the right of trial protection prescribed by the European Convention of Human Rights and the Constitution in 3-level court system envisaged by the Constitution.
2. The Institute of accredited lawyers in the Court of Cassation has been abandoned as encumbrance for the availability of the Court of Cassation.
3. The role of the specialised chambers of the Court of Cassation was retrieved as the highest instance realizing justice in the appropriate sphere.
4. The new arisen or with new circumstances trial proceeding institute has been improved on the basis of principle of revision of higher instance.

In February 5 of 2009 the second group of legislation changes of judicial legal reforms were accepted by the National Assembly, by which the specialised courts were abolished starting from 1 May 2009.

In April 7 of 2009 changes have been made in the Administrative Procedure Code of RA, on the basis of the decisions adopted by the Constitutional Court in November 25 and December 2 of 2008, by which better conditions were envisaged by the Court of Cassation for taking the administrative case into process. Besides, the Article 14 of the Judicial Code has been changed, by which the movement of judges from one court instance to another court instance was excepted.